



Communiqué de l'intersyndicale aux agents L'avenir des services publics et de la DGCCRF est en jeu

Depuis le début de l'année le programme de destruction massive de la Fonction Publique est en route. Après la mise en place du jour de carence, l'augmentation de la CSG peu ou mal compensée, le gel du point d'indice, les suppressions d'emplois ...

... le gouvernement concocte pour la Fonction Publique, au travers notamment de « CAP 2022 » (Comité d'Action Publique) un programme de réformes qui va impacter lourdement le quotidien des citoyens et des agents avec comme objectif, notamment, la casse du Statut des fonctionnaires :

- Restructuration et destruction massive d'emplois à la Fonction Publique, 120.000 dont 50.000 à la Fonction Publique d'Etat dont, d'ores et déjà, 46 à la DGCCRF et au SCL pour 2018.
- Externalisation et/ou abandon de tout un pan des missions au privé.
- Digitalisation de l'accueil du public et des démarches administratives.
- Rémunération au mérite.
- Embauche de Contractuels en lieu et place de titulaires.
- Fusion des CT et des CHSCT et suppression des CAP dans leur rôle actuel.
- Plan de Départ « Volontaire ».

Et sans oublier la réforme des retraites dont la 1^{ère} réunion s'est déroulée le 16 avril 2018.

Disons-le clairement, les administrations de Bercy dont la DGCCRF et ses laboratoires, seront tout particulièrement impactées par ce plan mortifère et par le programme Action Publique 2022 !

Nos organisations vous alertent sur les conséquences prévisibles des décisions qui seront prises à partir du rapport «C.A.P 2022 »pour la DGCCRF et le SCL :

- Abandons et/ou externalisations de missions comme, notamment, le contrôle de l'hygiène, des aires de jeux à la DGCCRF et les analyses microbiologiques au SCL.
- Réduction drastique du nombre d'implantations de la DGCCRF.
- Mobilités forcées liées à ces restructurations et amplification des suppressions d'emplois.

Et les craintes sont grandes de voir arriver des conclusions très néfastes concernant le devenir de la DGCCRF. Face à la gravité de la situation et à l'ampleur du désastre annoncé, seule une mobilisation de grande ampleur des personnels, dans l'unité la plus large possible, permettra d'imposer d'autres choix :

- Organisation d'Assemblée Générale ou d'HMI dans tous les services.
- Distribution de tracts aux publics avec médiatisation de l'action.
- Lettres des syndicats signataires au Président de la République, aux Ministres de Bercy et aux groupes parlementaires pour obtenir des audiences.

C'est pourquoi nos organisations syndicales appellent les personnels à s'inscrire et participer massivement à ces actions et à construire le rapport de force suffisant pour le 22 mai 2018, journée de grève et de manifestations dans toute la Fonction Publique